



Association québécoise des centres communautaires pour aînés
Quebec Association of Senior Centres

AQCCA
QASC

Projet de mise en valeur et de reconnaissance des initiatives de travail de milieu auprès d'aînés vulnérables (ITMAV)

NOTE IMPORTANTE

Partout dans ce document, l'usage de l'expression *Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables* et de l'acronyme *ITMAV* couvre la famille des initiatives s'appuyant sur les caractéristiques suivantes :

- Initiatives communautaires
- Efforts et/ou activités déconcentrées (de *reaching out*) visant :
 - o Une veille et un repérage d'aînés vulnérables ou à risque de fragilisation
 - o L'établissement d'un lien de confiance
 - o L'identification de besoins associés à la qualité de vie de l'aîné
- Un accompagnement, allant au de la de la prestation d'information, qui favorise une connexion ou re-connexion aux ressources pertinentes aux besoins et une référence effective
- Des actions à portée individuelle ou collective, ou misant sur une complémentarité des deux portées
- Une stratégie de complémentarité avec les ressources du milieu (pas de suivi long terme dans la foulée d'une référence donnée)

1- Présentation du projet

Notre projet s'intitule « **Projet de mise en valeur et de reconnaissance des Initiatives de Travail de Milieu auprès des Aînés Vulnérables (ITMAV)** ».

1.1- Description sommaire du projet et durée

Notre projet vise à doter les intervenants engagés dans la mise en œuvre (ou qui prévoient s'engager dans la mise en œuvre) de différentes ITMAV ainsi que ceux qui les supportent, d'outils structurants leur permettant de mieux définir et évaluer les multiples paramètres de leur action sur le terrain de même que leurs impacts sociaux et économiques tant sur les personnes âgées elles-mêmes que sur leur communauté et la société québécoise en général. Notre projet s'étalera sur trois (3) ans, au cours desquels sera réalisée une séquence d'actions permettant l'atteinte des objectifs suivant :

- Développer un cadre national de référence des ITMAV;
- Favoriser le transfert d'expertise entre les ITMAV;
- Réaliser un profil de compétences des travailleurs de milieu;
- Mesurer l'impact social et économique des ITMAV;
- Favoriser la reconnaissance sociale et financière des ITMAV

1.2- Description sommaire des besoins auxquels le projet souhaite répondre

Notre projet souhaite répondre aux besoins de protection et d'information des aînés vulnérables ou à risque de le devenir. Il existe peu de moyens efficaces de rejoindre ces personnes, principalement en raison de leur isolement et des problématiques spécifiques qu'elles vivent. Les centres communautaires pour aînés ont développé au cours des dernières années une multitude de pratiques de out-reach visant à rejoindre ces aînés isolés et vulnérables. Ces pratiques ont en commun qu'elles se rapprochent du travail de milieu ou du travail de rue, des pratiques qui depuis plus de 30 ans ont fait leurs preuves auprès de différentes clientèles présentant un profil semblable (isolement et vulnérabilité), notamment au niveau de la délinquance, la toxicomanie, la prostitution juvénile, la santé mentale, etc. La pratique du travail de milieu auprès des aînés vulnérables n'est encore qu'au stade de l'émergence. Il s'agit d'une pratique novatrice pour laquelle il n'existe pas ou peu de cadre de référence. C'est pourquoi notre projet souhaite mieux outiller les milieux, les organismes et les intervenants dans la mise en œuvre de ces initiatives.

1.3- Reconnaissance des besoins par le milieu

Depuis près d'une décennie, l'AQCCA reconnaît la pertinence et l'efficacité des initiatives développées par les centres communautaires pour aînés afin de rejoindre les aînés isolés et vulnérables. Cette reconnaissance a donné lieu à une série d'actions visant la mise en valeur de l'expertise développée par les groupes, le transfert d'expertise favorisant le développement de nouvelles initiatives, la stimulation de partage des leçons apprises et les échanges sur les pratiques et façons de faire. La dernière action de l'AQCCA en faveur des ITMAV est d'ailleurs actuellement en cours de réalisation (mise à jour du répertoire des ITMAV) et elle a suscité la participation de 26 groupes ayant développé ou souhaitant développer une ITMAV. Plus d'une quinzaine de ces initiatives sont actuellement soutenues

financièrement par différentes instances gouvernementales et organismes privés, ce qui démontre clairement la reconnaissance par le milieu de leur pertinence.

Il est aussi important de souligner que **la Ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais**, a elle-même reconnu dans son rapport de la consultation publique menée à l'automne 2007, la pertinence des pratiques novatrices initiées par les groupes communautaires pour rejoindre les aînés isolés et vulnérables. Dans sa conférence de presse, elle a publiquement souhaité **que ces initiatives fassent école** en référant directement aux initiatives de travail de milieu développées par un de nos membres (ACHIM) qui œuvre dans son comté.

Nous avons enfin déposé précédemment plusieurs lettres d'appuis provenant de nos membres et de différentes organisations nationales, régionales et locales qui démontrent clairement la reconnaissance par le milieu des besoins auxquels nous souhaitons répondre par ce projet.

1.4- De quelle manière notre projet répond aux besoins des aînés

Malgré tous les efforts consacrés à l'amélioration des conditions de vie des aînés par le gouvernement du Québec et les organismes communautaires, une portion importante de la population vieillissante se retrouve privée de ces services en raison de son isolement. Pour différentes raisons (santé mentale, perte d'autonomie, épreuves ponctuelles, handicaps, etc.) ces personnes ont été amenées à vivre des situations d'isolement qui les rendent particulièrement vulnérables. La privation d'information, les incapacités physiques et intellectuelles et l'absence de relations significatives entraînent souvent une situation de vulnérabilité et de détresse directement imputable à l'isolement.

Tous les aînés vulnérables ne sont pas isolés. Plusieurs peuvent compter sur des ressources qui répondent à certains de leurs besoins spécifiques (physiques, psychologiques, économiques, affectifs, etc.) et qui peuvent prévenir la détérioration de leur qualité de vie. Nous avons fait la démonstration lors de la présentation de notre mémoire à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, qu'une intervention préventive au moment opportun peut éviter une perte subite d'autonomie et un recours précipité aux services lourds de santé et de services sociaux (hospitalisation, hébergement en CHSLD, etc.).

Dans un continuum de services destinés à infléchir la perte progressive d'autonomie des personnes vieillissantes, les Centres communautaires pour aînés jouent un rôle préventif maintes fois démontré. Malheureusement, il y a encore au Québec, un nombre important d'aînés qui auraient besoin de ces services et qui, principalement à cause de leur isolement, n'y ont pas accès. Nous avons dit que tous les aînés vulnérables ne sont pas isolés. Cependant, tous les aînés isolés sont potentiellement vulnérables. C'est ce qui a incité un bon nombre de Centres communautaires pour aînés à développer des initiatives de travail de milieu visant à rompre cet isolement, rendant ainsi accessible aux aînés plus vulnérables une multitude d'interventions préventives et de soutien.

1.5- Moyens envisagés pour atteindre nos objectifs

Les moyens que l'AQCCA compte mettre en œuvre dans ce projet afin de favoriser le développement harmonieux des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables sont de deux (2) ordres :

- L'articulation d'un cadre national de référence visant la mise en valeur et la reconnaissance des différentes pratiques de travail de milieu, par la tenue d'actions de recherche et de documentation permettant de

- circonscire les enjeux tant pour les populations visées que pour les groupes porteurs de telles initiatives, les praticiens qui œuvrent sur le terrain, et les bailleurs de fonds qui sont appelés à les soutenir;
- La promotion des bonnes pratiques de travail de milieu et le développement d'outils de gestion et d'évaluation par la tenue d'actions de réseautage permettant la mise en œuvre de communautés d'apprentissage, de mentorat, etc.

1.6- Expériences antérieures de l'AQCCA permettant de réaliser ce projet

Au cours de la dernière décennie l'AQCCA a développé une solide expertise dans la manière d'accompagner les centres communautaires pour aînés dans le développement de leurs pratiques visant à rejoindre les aînés vulnérables ainsi que dans sa capacité de documenter, réseauter et animer les groupes en action. Voici un résumé des actions menées par l'AQCCA au cours de cette période. Elles témoignent des réelles capacités de notre association de mener ce projet à terme.

- **A la fin des années '90**, quelques CCA développent des activités visant spécifiquement à aller vers des aînés vulnérables.
- **A compter de 2001**, quelques centres conçoivent puis mettent en œuvre des initiatives plus globales rejoignant des aînés vulnérables par une complémentarité d'activités et de services. Ceux-ci sont majoritairement livrés par des «intervenants de milieu» qui, s'inspirant de l'expérience des travailleurs de rues, adaptent leur approche aux contextes et caractéristiques des aînés vulnérables souvent isolés.
- **En 2003**, l'AQCCA prend acte de l'intérêt suscité par ces projets au sein de ses organismes membres. L'association s'engage alors à promouvoir et soutenir un important mouvement de coopération entre les centres communautaires pour aînés. L'AQCCA oriente ses efforts autour de trois axes principaux :
 - Mise en valeur de l'expertise développée par les groupes ;
 - Transfert d'expertise favorisant le développement de nouvelles initiatives ;
 - Stimulation de partage des leçons apprises et d'échanges sur les pratiques et façons de faire.
- **En 2005**, l'AQCCA publie un premier document intitulé *Exploration d'initiatives visant à rejoindre des aînés vulnérables ou à risque d'exclusion*, présentant les expériences de six (6) CCA.
- **En novembre 2005**, l'AQCCA tient un premier séminaire de transfert permettant d'alimenter treize (13) organismes dans leur réflexion et leur développement de projet. A la fin de 2006, six de ces organismes avaient mis en œuvre des initiatives visant des aînés vulnérables.
- **En 2006-2007**, l'AQCCA gère un projet visant l'émergence d'une communauté d'apprentissage. Le projet permet notamment de tester quatre approches de rayonnement et de partage des expertises : un répertoire à jour des expériences développées par les organismes communautaires (11 expériences exposées); des mini-club de rencontres; des visites exploratoires; un forum d'échange.
- **En janvier 2007**, un deuxième séminaire mobilise onze (11) autres organismes envisageant autant de nouveaux projets.
- **Au printemps 2007**, trois organismes membres de l'AQCCA s'impliquent activement dans les travaux d'un comité multi-partenaires, mis sur pied par le CSSS Jeanne-Mance, et ayant pour objectif de développer un «Cadre local d'émergence et de consolidation des interventions de milieu dans les HLM et autres tours d'habitation pour aînés».
- **Entre 2008-2010**, l'AQCCA met à jour un portrait d'évolution des ITMAV. La publication mettra notamment en valeur des facteurs de réussite identifiés par les groupes qui ont réussi à maintenir leur initiative, de même que des écueils rencontrés par d'autres organismes forcés d'interrompre leur initiative de travail de milieu. Cet exercice servira en quelque sorte de tremplin aux activités liées à ce projet.

1.7- Retombées et nombre d'ânés visés

Au terme de notre projet :

- **Les communautés** seront mieux équipées pour développer, soutenir, et agir en partenariat avec les initiatives de travail de milieu auprès des ânés vulnérables. Elles seront mieux informées des impacts sociaux liés aux ITMAV;
- **Les organismes porteurs** de ces initiatives disposeront de repères plus clairs et plus précis leur permettant de mieux concevoir, planifier et évaluer leurs actions. Ils auront accès à une boîte à outils (gestion/intervention) alimentée et actualisée par des communautés d'apprentissage en action. Ils se seront rencontrés et auront partagé leurs expertises. Ils auront développé un réseau apprenant;
- **Les partenaires financiers** des ITMAV seront en mesure de mieux comprendre, soutenir et accompagner les communautés et les organismes dans leurs initiatives;
- **Les partenaires sociaux** des ITMAV pourront mieux interagir en concertation et en complémentarité pour le mieux-être des ânés vulnérables de leur communauté;
- **Les travailleurs de milieu** se seront dotés d'outils leur permettant de développer de bonnes pratiques destinées à mieux rejoindre les ânés vulnérables. Ils seront aussi en mesure de mieux les planifier et les évaluer. Ils auront participé à des communautés d'apprentissage. Ils auront développé leur expertise et se seront donné un cadre d'intervention respectueux des clientèles visées et un cadre de travail sain, supportant et enrichissant. Leurs pratiques seront mieux reconnues;
- **Les ânés isolés et vulnérables** seront mieux dépistés. Certains pourront rompre leur isolement et développer des liens de confiance avec des intervenants fiables et adéquats. Ils pourront développer un sentiment de sécurité accru résultant du contact avec leurs travailleurs de milieu. Leurs besoins seront davantage pris en compte dans la livraison des services gouvernementaux et communautaires qui leurs sont destinés. Leur accès aux services gouvernementaux et communautaires sera facilité et ils seront accompagnés de manière éthique dans la solution de leurs problèmes. Leur intégrité sera mieux protégée. Ils pourront bénéficier d'interventions préventives réduisant ainsi significativement les risques de dégradation précipitée de leur autonomie.

Notre projet permettra, par ailleurs de mieux évaluer les impacts sociaux liés aux ITMAV. Le nombre d'ânés rejoints et les effets sur leur qualité de vie pourront être documentés, ce qui n'est actuellement pas le cas. Mais nous présumons que plus d'une soixantaine de travailleurs de milieu seront directement rejoints par nos actions et qu'ainsi plus de 1000 ânés isolés et vulnérables auront pu profiter d'un meilleur dépistage et d'un suivi plus adéquat. Et si, comme nous le croyons, nos démarches entraînent l'émergence de nouvelles initiatives, le nombre d'ânés rejoints pourrait être encore supérieur à nos prévisions.

1.8- Les indicateurs de suivi du projet

Nous pourrions suivre l'évolution de notre projet de plusieurs façons.

- **Le comité de pilotage** du projet, formé de gestionnaires de CCA (membres du CA de l'AQCCA et/ou membres de l'AQCCA) et d'une travailleuse de milieu auprès d'ânés vulnérables, effectuera sur une base régulière (de 7 à 10 rencontres par année) le suivi administratif ainsi que le suivi du plan d'action. Son rapport annuel témoignera de l'évolution générale du projet;
- Le comité de pilotage sera soutenu dans son travail par **le directeur général** de l'AQCCA qui exercera la supervision immédiate du chargé de projet et le supportera dans la réalisation de ses tâches (rencontres

hebdomadaires de suivi). Il s'assurera du respect du plan d'action et des échéanciers et effectuera le suivi budgétaire du projet. C'est aussi la direction générale qui verra à l'évaluation annuelle du chargé de projet;

- **Le chargé de projet** fera le suivi rapproché des activités de recherche/action, des activités des communautés d'apprentissage (dont il sera l'animateur), et des activités à caractère événementiel qu'il organisera. Il s'assurera du bon déroulement de ces activités et évaluera chacune des démarches en fonction des résultats attendus. Il s'assurera aussi du respect des échéanciers, du suivi budgétaire et de la production des rapports ponctuels, annuels et final;
- Un **soutien de supervision** du volet «recherche-action» assurera le lien entre les chercheurs et le chargé de projet.